

## **Communiquer et rationaliser**

Le Comité Directeur de la FFE, réuni le dimanche 30 juin à Clichy, avait un ordre du jour extrêmement chargé, comme il est de tradition avant l'été.

Jean-Claude Moingt prenait d'emblée la parole pour présenter les deux nouveaux membres du CD, Philippe Dussart et Jérôme Maufra.

Le président annonçait alors une rencontre imminente avec le Ministre des Sports (le 2 juillet) lors duquel le dossier de fédération délégataire serait débattu. La Fédération déposera le dossier officiel à l'automne, suivant le calendrier fixé par le ministère.

Il se livrait ensuite à deux constats :

-Les États Généraux organisés en début d'année n'ont pas attiré l'attention des clubs de haut niveau, ni celle des joueurs professionnels, un seul d'entre eux ayant répondu aux sollicitations de la FFE. Pourtant, ce sont ces mêmes clubs qui s'alarment parfois de ne pas être impliqués dans les grandes orientations politiques de la fédération.

-La communication des actions de la FFE s'est étoffée depuis 3 ans (« Echec et Mat », la « Lettre d'information », la « Lettre des Dirigeants », le site de la fédération...). Pourtant, encore trop de personnes ne sont pas au courant de l'action fédérale.

Ces différents constats ont conduit l'assemblée réunie à nommer Jérôme Maufra porte-parole du Comité Directeur, afin de faire le lien entre une actualité fédérale parfois un peu technique et les préoccupations des licenciés.

C'est aussi dans cet esprit que le Comité Directeur a engagé plusieurs actions selon trois grands axes : mener un travail de réflexion sur la réforme du TOP 16, rationaliser son organisation, et valoriser des actions ciblées :

### **Un travail de réflexion sur le TOP 16 :**

-Une réflexion poussée a été engagée sur la réforme du TOP 16. Le Comité Directeur a débattu très démocratiquement de ce dossier, qui ne fait l'unanimité que sur un point : la nécessité de réformer notre compétition-phare. Il est en effet nécessaire de prendre en compte l'évolution du contexte économique (essence, hébergement, organisation...), de la rendre lisible du grand public, et davantage médiatique. Toutefois, aucune des propositions, y compris émanant de la Commission Technique, n'a obtenu un large consensus du Comité Directeur. Après de longs échanges, le Comité Directeur a jugé que les enjeux soulevés méritaient encore réflexion, et se donne le temps de peser le pour et le contre de toutes les formules envisagées.

-En revanche, il a été décidé de réorganiser le National féminin du championnat de France, qui sera réduit à 6 joueuses (double ronde), ce qui correspond mieux à la physionomie de l'élite féminine française. De façon corollaire, un tournoi « Accession féminine » sera mis sur pied, dès le championnat de France d'août 2009 : il sera Open, mais réservé aux joueuses à +1800 Elo.

### **Des actions de rationalisation :**

-Christian Bernard et Joanna Pomian ont présenté le projet de convention entre les Ligues et la FFE, fortement préconisé par notre ministère de tutelle. Ce projet sera présenté aux Présidents de Ligue lors du séminaire de rentrée les 20 et 21 septembre 2008.

-Jean-Luc Roux, Président de la DNCG, a présenté son rapport concernant l'audit de la gestion de cinq clubs volontaires. Pour aller plus loin et impliquer tous les acteurs de la vie échiquéenne, il proposera notamment des outils d'auto-évaluation de la santé financière des clubs, dans le courant de l'automne. Conformément aux vœux de Jean-Luc Roux, le Comité Directeur a étendu les missions de la DNCG aux ligues et comités départementaux, et a renforcé sa structure en y nommant Jean-Louis Hucy, ancien commissaire aux comptes.

-Dans un même souci de transparence et d'efficacité, le Comité Directeur a décidé que les clubs encore endettés au 10 juillet ne seraient pas inscrits dans les compétitions de la saison 2008-2009, et que les licences seraient imprimées et envoyées une fois qu'elles auront été payées. Ces efforts concernent aussi le secrétariat fédéral : au premier quadrimestre, le budget fédéral est conforme au budget prévisionnel voté lors de l'AG. En outre, Laurent Vérat et Joanna Pomian ont présenté de nombreuses actions visant à réduire les coûts de fonctionnement de la fédération, dont certaines ont déjà porté leurs fruits.

### **La valorisation des actions entreprises :**

-La commission visant à créer le « Label open » a été créée. Elle distinguera et récompensera les organisateurs valorisant l'accès aux tournois des handicapés, des femmes et des jeunes, les conditions de jeu et la communication autour de l'événement. Elle est composée de Jean-Claude Moingt, Léo Battesti, Serge Desmoulières, Christian Bernard et Jocelyne Wolfangel.

-Des diplômes à destination des jeunes vont être proposés aux clubs. Sur le modèle du ski et de ses « étoiles », ces diplômes présentés par Léo Battesti marqueront la progression des joueurs du niveau « pion de bronze » au niveau « roi d'or ». Ils constitueront un outil précieux et peu onéreux pour encourager les jeunes et les inciter à continuer à jouer.

-L'implication de la FFE est renforcée sur l'échiquier international : Francis Delboë représentera la FFE auprès du *Rules Committee* de la FIDE lors du Congrès de Dresde en novembre, et la FFE devient membre associé de l'ACP (*Association of Chess Professionals*).